

Compte Rendu de l'audition

Contexte et organisation de la Santé Environnementale à Paris

La **Direction de la Santé Publique (DSP)** de Paris est une entité relativement récente, créée suite à la crise du COVID-19.

La DSP est composée de quatre sous-directions, dont la **Sous-Direction de la Santé Environnementale et de la Prévention (SDSEP)** qui est la structure qui porte la stratégie « One Health » et le Plan Parisien Santé Environnement. Les autres sous-directions sont : celle de la **Santé des Enfants, de la Parentalité et de la Santé Sexuelle** ; celle de l'**Offre et des Parcours de Soins** ; et celle des **Ressources**.

Concernant la Sous-Direction de la Santé Environnementale et de la Prévention (SDSEP), elle est organisée autour de quatre entités principales. La première est l'Observatoire Parisien de la Santé Environnementale (OPSE). Il assure la **veille scientifique**, la **production scientifique** et la **valorisation des travaux des laboratoires**. Il participe à la **stratégie environnementale** de la Ville, dont le Plan Parisien de Santé Environnementale ou la **stratégie One Health**, s'occupe des **évaluations d'impact en santé** pour les projets urbains et coordonne la **sensibilisation** des professionnels et des habitants (écoles, collèges). La deuxième est le **Service des laboratoires de la santé environnementale**. Il est composé de plusieurs laboratoires, à savoir le laboratoire des polluants chimiques, le laboratoire micro-organismes et allergènes, le laboratoire amiante, fibres et particules, ainsi qu'une cellule santé et habitat et un service sites et sols pollués. Les agents des laboratoires effectuent le travail historique de la santé environnementale (hygiène, surveillance des polluants). Les deux autres services sont le **Service Municipal d'Actions de Salubrité et d'Hygiène (SMASH)** et le **Service de promotion de la santé et de réduction des risques**. Ce dernier comprend la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques, le pilotage des actions centralisées de promotion de la santé, la coordination des Ateliers santé ville.

Actions phares et approche stratégique en Santé Environnementale

L'approche de la Ville de Paris en matière de santé environnementale se caractérise par une **volonté de cohérence, d'interdisciplinarité, de coopération inter-sectorielle et inter-service, et l'adoption du concept « One Health »**.

1. Stratégie de cohérence et actions opérationnelles

La stratégie « One Health » est un objet de mise en cohérence des différents plans de la ville. L'ambition est qu'elle soit **déclinée dans toutes les directions de la Ville** (au-delà de la DSP, par exemple, auprès des différentes directions en charge de la végétalisation et des espaces verts, de l'alimentation, de la transition écologique, etc.) pour devenir une stratégie inter-directions. Le Plan Parisien Santé Environnement est la feuille de route qui centralise toutes les actions de la Sous-Direction et incorpore la stratégie « One Health », avec l'ambition que celle-ci s'étende davantage au-delà de la seule santé publique.

L'approche est partie d'une réflexion sur les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (appelées antérieurement « animaux nuisibles »), s'appuyant sur un service et une compétence historique des municipalités : le service municipal d'action d'hygiène et de salubrité. Il existe deux volets : d'une part limiter le recours systématique à l'éradication de certaines espèces et

favoriser la cohabitation entre espèces, ou les méthodes de réduction de la prolifération (par exemple le choix d'aménagements urbains pour la gestion des rats). D'autre part, pour les espèces que la Ville de Paris doit éliminer (moustiques, punaises de lit), favoriser des modes de gestions non polluants (non recours aux produits chimiques, méthodes de capture ou élimination douces), respectueux de l'environnement et de la santé. Ce qui a permis de s'inscrire dans une approche plus large (prise en compte de la question des pesticides par exemple) mise en place avec plusieurs partenaires (APHP, RATP...).

Madame Grisoni insiste sur le fait qu'il existe une maturité politique et un consensus au sein de la majorité de la Ville sur le principe du « One Health ». Cependant, sa mise en œuvre opérationnelle est difficile (question économique, politique...).

Cela étant, parmi les actions concrètes et opérationnelles de la SDSEP, on peut relever que le service des laboratoires déploie une politique de surveillance des pollutions dans l'ensemble des établissements municipaux accueillants des enfants (crèches et écoles), notamment le **plomb** (médiatisé par l'incendie de Notre-Dame), les légionelles dans les eaux, la qualité des sols et de l'air intérieur. De même, des perspectives existent pour généraliser les échanges entre services de santé environnement et d'autres directions (espaces verts, urbanisme, voiries) pour prévenir la prolifération des nuisibles et la mauvaise gestion des déchets.

Parallèlement, l'OPSE vise une communication qui **valorise le travail des laboratoires et des agents** sans être source d'éco-anxiété ou d'inquiétude pour les habitants (notamment les parents).

2. Défis et perspectives

De manière générale, il ressort de l'audition que le principal défi est de **transformer le consensus politique autour de « One Health » en actions opérationnelles concrètes** face aux contraintes économiques et urbaines.

L'un des enjeux majeurs est l'**interdisciplinarité** au quotidien, favorisé par le fait que la Sous-Direction rassemble des profils très divers (urbanistes, sociologues, anthropologues, ingénieurs en génie sanitaire...). Il est essentiel de croiser les regards et de trouver des dénominateurs communs pour attaquer des problématiques complexes (écologiques, sociales, économiques).

A cet égard, la conclusion de l'audition, portée par Monsieur Narbonne, souligne que la raison d'être du service repose sur l'**interdisciplinarité**, qui est essentielle pour conjuguer les compétences. La Santé Environnementale est le levier permettant d'attaquer de front des problématiques complexes et apparemment incompatibles, qui impliquent des enjeux économiques, sociaux et écologiques.